

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017



1. ORDRE DU JOUR

Les actionnaires d'Itissalat Al-Maghrib, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 274 572 040 dirhams dont le siège social est à Rabat, avenue Annakhil, Hay Ryad immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 48 947, sont convoqués le 25 avril 2017 à 15H00 au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2016 - Dividende ;
5. Ratification de la cooptation de Monsieur Abderrahmane SEMMAR ;
6. Ratification de la cooptation de Monsieur Hatem DOWIDAR ;
7. Ratification de la cooptation de Monsieur Saleh ABDOLI ;
8. Nomination d'un Commissaire aux Comptes ;
9. Abrogation du programme de rachat d'actions en cours et autorisation à donner au Directoire pour opérer à nouveau sur les actions de la société et la mise en place d'un contrat de liquidité sur la bourse de Casablanca ;
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Directoire

Il est rappelé que tout actionnaire a le droit d'assister, de se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, ou de voter par correspondance à cette Assemblée, quel que soit le nombre d'actions possédées, à condition d'être inscrit sur les registres sociaux ou de se faire délivrer une attestation de blocage de ses titres par son intermédiaire financier.

Les actionnaires désirant se faire représenter ou voter à distance, devront demander un formulaire unique de pouvoir et de vote par correspondance au siège social, ledit formulaire est également disponible sur le site www.iam.ma.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, peuvent demander, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix (10) jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social. Pour toute information sur l'Assemblée Générale, contactez le +212(0)5 37 28 55 02.

2. PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES RAPPORTS ET DES ETATS DE SYNTHESE ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise :

- du rapport de gestion du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance sur ledit rapport,
- et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

approuve les états de synthèse dudit exercice et les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale décide, en conséquence, de donner quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2016.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve en tant que de besoin les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES PAR LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 95 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12, approuve l'ensemble des opérations et conventions visées dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 - DIVIDENDE

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 6 191 285 milliers de dirhams, à savoir :

Résultat distribuable (en milliers de dirhams)	6 191 285
Réserve facultative (en milliers de dirhams)	600 239
Montant total du dividende* (en milliers de dirhams)	5 591 046

* Ce montant devra être ajusté pour tenir compte du nombre d'actions d'autocontrôle détenues à la date de paiement du dividende.

L'Assemblée Générale fixe en conséquence le dividende à 6,36 dirhams pour chacune des actions composant le capital social et ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 juin 2017.

Les dividendes ordinaires versés au titre des trois précédents exercices ont été les suivants:

Exercices	2015	2014	2013
Dividende/action (DH)	6,36	6,90	6,00
Distribution totale (MDH)	5 589	6 065	5 274

CINQUIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MONSIEUR ABDERRAHMANE SEMMAR

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend note de la démission de Monsieur Samir Mohammed TAZI et décide de ratifier la cooptation de Monsieur Abderrahmane SEMMAR en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce pour la durée restante du mandat du membre sortant, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

SIXIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MONSIEUR HATEM DOWIDAR

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend note de la démission de Monsieur Ahmad Abdulkarim JULFAR et décide de ratifier la cooptation de Monsieur Hatem DOWIDAR en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce pour la durée restante du mandat du membre sortant, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

SEPTIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MONSIEUR SALEH ABDOLI

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend note de la démission de Monsieur Daniel RITZ et décide de ratifier la cooptation de Monsieur Saleh abdooli en qualité de membre du Conseil de Surveillance et ce pour la durée restante du mandat du membre sortant, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

HUITIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Abdelaziz ALMECHAT, Commissaire aux Comptes, pour la durée légale de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

NEUVIEME RESOLUTION : ABROGATION DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN COURS ET AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE POUR OPERER A NOUVEAU SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE ET LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE SUR LA BOURSE DE CASABLANCA

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, après lecture du rapport du Directoire, l'abrogation, à compter du 9 mai 2017, du programme de rachat en bourse en vue de régulariser le marché tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016 et qui devrait arriver à échéance le 9 novembre 2017.

L'Assemblée Générale ordinaire, agissant aux termes :

- Des articles 279 et 281 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et amendée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 ;
- Du Décret n° 2-10-44 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010), modifiant et complétant le décret n° 2-02-556 du 22 Dou-al Hija 1423, 24 février 2003, fixant les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- Et, de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ;

Et, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire relatif au programme de rachat en Bourse par Itissalat Al-Maghrib de ses propres actions en vue de régulariser le marché, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information visée par l'AMMC. L'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément la mise en place d'un nouveau programme de rachat par Itissalat Al-Maghrib de ses propres actions en Bourse, au Maroc ou à l'étranger, tel que proposé par le Directoire.

Par ailleurs, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'Assemblée Générale autorise expressément la mise en place sur la bourse de Casablanca d'un contrat de liquidité adossé au présent programme de rachat.

Le nombre d'actions visé par ledit contrat de liquidité ne peut en aucun cas dépasser le plus bas des deux plafonds suivants :

- 300 000 actions, soit 20% du nombre total d'actions visées par le programme de rachat ;
- La limite maximale autorisée par les textes cités ci-dessus.

Les caractéristiques du nouveau programme de rachat se présentent comme suit :

Titres concernés	Actions d'Itissalat Al-Maghrib
Nombre maximum d'actions à détenir dans le cadre du programme de rachat, y compris les actions visées par le contrat de liquidité	0,17% du capital, soit 1 500 000 actions
Montant maximum à engager en exécution du programme de rachat	MAD 286 500 000
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 9 mai 2017 au 8 novembre 2018
Prix d'intervention (Prix hors frais d'achat et de vente) :	
• Prix minimum de vente	MAD 92 par action (ou équivalent en euro)
• Prix maximum d'achat	MAD 191 par action (ou équivalent en euro)
Mode de financement	Par la trésorerie disponible

Les actions auto-détenues ne donnent droit ni au vote ni au dividende.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Président du Directoire ou tout autre membre du Directoire, à l'effet de procéder à l'annulation du programme de rachat autorisé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016 et à l'exécution, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, au Maroc ou à l'étranger, du nouveau programme de rachat d'actions ainsi que du contrat de liquidité qui lui est adossé aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale, statuant aux règles de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au Président du Directoire avec faculté de subdéléguer à toute personne de son choix, à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la Loi.

COMPTES SOCIAUX DE L'ANNEE 2016

BILAN

(en milliers de dirhams)

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2016			EXERCICE PRECEDENT AU 31/12/2015
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	0	0	0	0
• Frais préliminaires	0	0	0	0
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
• Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	11 504 118	9 002 272	2 501 845	2 851 000
• Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
• Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	11 513 518	8 942 278	2 171 240	2 408 475
• Fonds commercial	70 717	59 995	10 722	13 761
• Autres immobilisations incorporelles	319 882	0	319 882	428 764
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	63 542 003	44 912 172	18 629 831	18 226 274
• Terrains	953 601	0	953 601	950 351
• Constructions	7 043 762	4 358 834	2 684 928	2 711 854
• Installations Techniques, Matériel et Outillage	48 439 885	36 309 060	12 130 825	11 577 716
• Matériel de Transport	143 108	69 687	73 420	79 387
• Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	4 505 216	3 923 572	581 644	663 008
• Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048
• Immobilisations Corporelles en cours	2 445 383	251 018	2 194 365	2 232 910
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12 496 225	113 396	12 382 829	12 983 705
• Prêts Immobilisés	2 996 776	0	2 996 776	3 926 026
• Autres Créances Financières	3 382	0	3 382	3 558
• Titres de participation	9 496 067	113 396	9 382 670	9 054 121
• Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	52 964	0	52 964	37 789
• Diminution des Créances Immobilisées	52 964	0	52 964	37 789
• Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	87 595 310	54 027 841	33 567 470	34 098 769
STOCKS (F)	405 523	187 768	217 755	202 121
• Marchandises	275 301	129 934	145 367	155 306
• Matières et Fournitures Consommables	130 222	57 834	72 388	46 815
• Produits en cours	0	0	0	0
• Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0
• Produits Finis	0	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	14 286 251	7 303 168	6 983 083	6 129 446
• Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	25 576	0	25 576	41 545
• Clients et comptes rattachés	12 656 212	7 153 338	5 502 874	5 222 536
• Personnel	2 906	0	2 906	2 651
• Etat	459 520	0	459 520	595 865
• Comptes d'associés	0	0	0	0
• Autres débiteurs	1 073 214	149 830	923 384	217 958
• Comptes de régularisation Actif	68 824	0	68 824	48 891
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	126 633	0	126 633	123 659
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants) (I)	114 726	0	114 726	93 844
TOTAL II (F+G+H+I)	14 933 134	7 490 936	7 442 198	6 549 070
TRESORERIE - ACTIF	973 998	0	973 998	957 102
• Chèques et valeurs à encaisser	4 123	0	4 123	10 500
• Banques, TG, et C.C.P.	966 649	0	966 649	943 495
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 226	0	3 226	3 108
TOTAL III	973 998	0	973 998	957 102
TOTAL GENERAL I+II+III	103 502 442	61 518 777	41 983 665	41 604 941

PASSIF	EXERCICE AU 31/12/2016	EXERCICE AU 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES (A)	15 254 928	14 653 526
• Capital social ou personnel (1)	5 274 572	5 274 572
• Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé	0	0
• Capital appelé, dont versé	0	0
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
• Ecart de réévaluation	0	0
• Réserve légale	879 095	879 095
• Autres réserves	2 909 976	2 561 953
• Report à nouveau (2)	0	0
• Résultat net en instance d'affectation (2)	0	0
• Résultat net de l'exercice (2)	6 191 285	5 937 906
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0
• Subventions d'investissement	0	0
• Provisions réglementées	0	0
DETTES DE FINANCEMENT (C)	4 866 688	6 007 025
• Emprunts obligataires	0	0
• Autres dettes de financement	4 866 688	6 007 025
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	70 658	56 604
• Provisions pour risques	52 964	37 789
• Provisions pour charges	17 694	18 814
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	60 174	32 730
• Augmentation des créances immobilisées	0	0
• Diminution des dettes de financement	60 174	32 730
TOTAL I (A+B+C+D+E)	20 252 447	20 749 885
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	13 244 286	13 254 067
• Fournisseurs et comptes rattachés	7 772 383	7 954 035
• Clients créditeurs, avances et acomptes	96 756	28 964
• Personnel	1 012 981	816 065
• Organismes sociaux	97 086	96 177
• Etat	2 534 463	2 603 442
• Comptes d'associés	1	1
• Autres créanciers	432 468	435 593
• Comptes de régularisation passif	1 298 148	1 319 790
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 436 913	897 696
ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	53 949	47 440
TOTAL II (F+G+H)	14 735 149	14 199 204
TRESORERIE-PASSIF	6 996 069	6 655 852
• Crédit d'escompte	0	0
• Crédit de trésorerie	0	0
• Banques (soldes créditeurs)	6 996 069	6 655 852
TOTAL III	6 996 069	6 655 852
TOTAL GENERAL I+II+III	41 983 665	41 604 941

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE	TOTAL AU 31/12/2015
	PROPRES A L'EXERCICE	EXERCICES PRECEDENTS		
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	21 065 482	161	21 065 643	20 993 021
Ventes de marchandises (en l'état)	378 063	0	378 063	311 568
Ventes de biens et services produits	19 680 420	0	19 680 420	19 931 371
Chiffre d'affaires	20 058 482	0	20 058 482	20 242 939
Variation des stocks de produits	0	0	0	0
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle-même	0	0	0	16
Subventions d'exploitation	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	629 690	161	629 850	364 140
Reprises d'exploitation; Transferts de charges	377 310	0	377 310	385 926
TOTAL I	21 065 482	161	21 065 643	20 993 021
II- CHARGES D'EXPLOITATION	14 071 410	0	14 071 410	13 609 828
Achats revendus de marchandises	688 723	0	688 723	745 083
Achats consommés de matières et fournitures	3 681 985	0	3 681 985	3 385 126
Autres charges externes	2 740 708	0	2 740 708	2 713 291
Impôts et Taxes	185 290	0	185 290	285 954
Charges de personnel	2 339 746	0	2 339 746	2 304 415
Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 326
Dotations d'exploitation Amortissement	3 639 680	0	3 639 680	3 496 628
Dotations d'exploitation Provision	792 737	0	792 737	677 005
TOTAL II	14 071 410	0	14 071 410	13 609 828
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II			6 994 233	7 383 194
IV- PRODUITS FINANCIERS	1 772 812	0	1 772 812	1 164 757
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 179 331	0	1 179 331	845 255
Gains de change	97 340	0	97 340	98 530
Intérêts et autres produits financiers	364 508	0	364 508	159 101
Reprises financières; Transferts de charges	131 633	0	131 633	61 871
TOTAL IV	1 772 812	0	1 772 812	1 164 757
V- CHARGES FINANCIERES	491 986	0	491 986	480 527
Charges d'intérêts	209 721	0	209 721	219 183
Pertes de change	94 477	0	94 477	129 532
Autres charges financières	98	0	98	179
Dotations financières	187 691	0	187 691	131 633
TOTAL V	491 986	0	491 986	480 527
VI- RESULTAT FINANCIER IV - V			1 280 826	684 230
VII- RESULTAT COURANT III + VI			8 275 059	8 067 424
VIII- PRODUITS NON COURANTS	1 083 175	232	1 083 408	299 514
Produits des cessions d'immobilisations	634 826	0	634 826	3 753
Subventions d'équilibre	0	0	0	0
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
Autres produits non courants	245 522	232	245 754	120 074
Reprises non courantes; transferts de charges	202 827	0	202 827	175 688
TOTAL VIII	1 083 175	232	1 083 408	299 514
IX- CHARGES NON COURANTES	1 102 903	1 905	1 104 808	388 168
V.N.A des immobilisations cédées	415 948	0	415 948	1 266
Subventions accordées	0	0	0	0
Autres charges non courantes	159 686	1 905	161 591	125 266
Dotations Réglementées	0	0	0	0
Dotations non courantes aux amortissements & provisions	527 269	0	527 269	261 636
TOTAL IX	1 102 903	1 905	1 104 808	388 168
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX			-21 400	-88 654
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X			8 253 658	7 978 770
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES			2 062 373	2 040 864
XIII- RESULTAT NET XI - XII			6 191 285	5 937 906
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			23 921 863	22 457 292
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			17 730 578	16 519 386
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			6 191 285	5 937 906

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

TFR	EXERCICE 2016	EXERCICE PRECEDENT	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	378 063	311 568
2	- Achats revendus de marchandises	688 723	745 083
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-310 660	-433 515
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	19 680 420	19 931 387
3	Ventes de biens et services produits	19 680 420	19 931 371
4	Variation stocks de produits	0	0
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	16
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE	6 422 693	6 098 417
6	Achats consommés de matières et fournitures	3 681 985	3 385 126
7	Autres charges externes	2 740 708	2 713 291
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	12 947 066	13 399 455
8	+ Subventions d'exploitation	0	0
9	- Impôts et taxes	185 290	285 954
10	- Charges de personnel	2 339 746	2 304 415
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E-B+E)	10 422 030	10 809 086
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	0	0
11	+ Autres produits d'exploitation	629 850	364 140
12	- Autres charges d'exploitation	2 540	2 326
13	+ Reprises d'exploitation; transferts charges	377 310	385 926
14	- Dotations d'exploitation	4 432 418	4 173 633
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	6 994 233	7 383 194
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	1 280 826	684 230
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	8 275 059	8 067 424
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	-21 400	-88 654
15	- IMPÔTS SUR LES RESULTATS	2 062 373	2 040 864
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	6 191 285	5 937 906

CAF

	EXERCICE 2016	EXERCICE PRECEDENT	
1	Résultat Net de l'Exercice	6 191 285	5 937 906

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

SECTEUR D'ACTIVITE 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL 3	% D'ACQUISITION GLOBAL 4	PRIX GLOBAL 5	VALEUR COMPTABLE NETTE 6	Extrait des derniers états de synthèse			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE 8
						DATE DE CLÔTURE 7	SITUATION NETTE 7	RESULTAT NET 8	
ARABSAT	Exploitation et commercialisation de systèmes de télécommunications	1 277 366	0,61	6 454	6 454	31-déc-16			2 994
ADM	Construction et exploitation du réseau routier marocain	15 715 629	0,13	20 000	16 000	31-déc-16			0
THURAYA	Opérateur satellitaire régional	5 312 845	0,16	9 872	9 872	31-déc-16			0
CASANET	Fournisseur d'accès Internet	14 414	100	18 174	18 174	31-déc-16			6 904
CMC	Holding financière	344 617	80	399 469	399 469	31-mars-16			119 543
FONDS AMORCAGE SINDIBAD	Fonds de capital-amorçage	43 000	10,42	4 479	0	31-déc-16			0
Médi1 sat	Audiovisuel	199 246	7,84	169 540	84 923	31-déc-16			0
ONATEL	Télécommunication	585 631	51	2 459 380	2 459 380	31-déc-16			187 526
Gabon Telecom	Télécommunication	927 276	51	696 641	696 641	31-déc-16			259 128
Sotelma	Télécommunication	151 437	51	3 143 911	3 143 911	31-déc-16			360 883
MT FLY SA	Exploitant d'avion pour le transport de voyageurs ou de marchandises	2 096	100	20 300	0	31-déc-16			0
Etisalat Bénin SA	Télécommunication	166	100	433 020	433 020	31-déc-16			0
Atlantique Télécom Côte d'Ivoire	Télécommunication	332 339	85	919 634	919 634	31-déc-16			0
Atlantique Télécom Togo	Télécommunication	132 936	95	621 697	621 697	31-déc-16			241 753
Atlantique Télécom Niger	Télécommunication	18 439	100	378 932	378 932	31-déc-16			0
Atlantique Télécom Centrafrique	Télécommunication	33 317	100	171 474	171 474	31-déc-16			0
Prestige Télécom Côte d'Ivoire	Télécommunication	15 062	100	23 090	23 090	31-déc-16			600
TOTAL				9 496 067	9 382 670				1 179 331

TABLEAU DES PROVISIONS

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATIONS		REPRISES		MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	
1-Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	296 224	0	20 000	251 018	0	202 827
2-Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
3-Provisions durables pour risques et charges	56 604	0	52 964	0	1 121	37 789
SOUS TOTAL (A)	352 828	0	72 964	251 018	1 121	202 827
4-Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 240 732	424 749	0	0	174 544	0
5- Autres provisions pour risques et charges	897 696	367 989	114 726	255 000	104 654	93 844
6-Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL (B)	8 138 428	792 737	114 726	255 000	279 199	93 844
TOTAL (A+B)	8 491 256	792 737	187 691	506 018	280 319	131 633

TABLEAU DES CREANCES

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVOIRS	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISME PUBLIC	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 000 159	1 489 882	433 522	1 076 755	2 964 674	0	2 980 448	0
Prêts immobilisés	2 996 776	1 486 499	433 522	1 076 755	2 964 674	0	2 980 448	0
Autres créances financières	3 382	3 382	0	0	560	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT	14 286 251	0	2 912 001	11 374 251	2 337 029	1 292 991	1 657 053	0
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25 576	0	25 576	0	3 935	4 551	0	0
• Clients et comptes rattachés	12 656 212	0	2 344 400	10 311 812	1 433 207	657 372	742 788	0
• Personnel	2 906	0	2 906	0	0	0	0	0
• Etat, Impôts et Taxes	459 520	0	459 520	0	0	459 520	0	0
• Comptes d'associés	0	0	0	0	0	0	0	0
• Autres débiteurs	1 073 214	0	10 775	1 062 439	877 677	164 548	892 055	0
• Comptes de régularisation-Actif	68 824	0	68 824	0	22 210	7 000	22 210	0

TABLEAU DES DETTES

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVOIRS	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISME PUBLIC	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	4 866 688	3 776 562	1 090 125	0	4 860 372	0	4 859 814	0
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	4 866 688	3 776 562	1 090 125	0	4 860 372	0	4 859 814	0
DU PASSIF CIRCULANT	13 244 286	263 739	12 646 490	334 112	2 342 711	3 095 356	214 411	0
• Fournisseurs et comptes rattachés	7 772 383	263 739	7 195 110	313 533	2 244 124	51 974	217 831	0
• Clients créditeurs, avances et acomptes	96 756		76 179	20 577	96 756	0	-3 420	0
• Personnel	1 012 981		1 012 981	0	0	0	0	0
• Organismes sociaux	97 086		97 086	0	0	97 086	0	0
• Etat	2 534 463		2 534 518	0	0	2 534 518	0	0
• Comptes d'associés	1		0	1	0	0	0	0
• Autres créanciers	432 468		432 468	0	1 831	411 778	0	0
• Comptes de régularisation-Passif	1 298 148		1 298 148	0	0	0	0	0

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE
					DONNEE A LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues					
Prêt immobilisé	16 329	2		Les sûretés reçues par l'entreprise proviennent du personnel l'entreprise	16 329

(1) Gage :1; Hypothèque:2; Nantissement:3; Warrant: 4; Autres: 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes autres que le débiteur (sûretés reçues)

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE 2016 (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	Variations (a-b)	
			EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1 Financement permanent	20 252 447	20 749 885	497 438	
2 Moins actif immobilisé	33 567 470	34 098 769		531 299
3 Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	-13 315 022	-13 348 884		33 862
4 Actif circulant	7 442 198	6 549 070	893 128	
5 Moins passif circulant	14 735 149	14 199 204		535 945
6 Besoins de financement global (4-5) (B)	-7 292 951	-7 650 134	357 183	
7 Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)	-6 022 071	-5 698 750		323 321

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2016		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		4 125 700		3 536 727
Capacité d'autofinancement		9 715 583		9 602 001
Distributions de bénéfices		5 589 883		6 065 275
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		990 516		282 388
Réductions d'immobilisations incorporelles		464		0
Réductions d'immobilisations corporelles		1 430		1 887
Cessions d'immobilisations corporelles		74		3 753
Cessions d'immobilisations financières		634 752		0
Récupérations sur créances immobilisées		353 796		276 748
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILES (C)		0		0
Augmentation de capital, apports		0		0
Subventions d'investissement		0		0
AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT (D)		0		6 032 881
(Nettes de primes de remboursement)				
TOTAL (I) RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		5 116 216		9 851 996
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS & AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)		3 969 460		11 071 498
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		497 181		1 520 649
Acquisitions d'immobilisations corporelles		3 268 237		3 145 266
Acquisitions d'immobilisations financières		110 976		2 199 297
Augmentation des créances immobilisées		93 067		4 206 286
Augmentation des immobilisations corporelles		0		0
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)		0		0
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)		1 112 894		0
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		0		0
TOTAL (II) EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		5 082 354		11 071 498
III - VARIATION BESOIN FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		357 183	0	0
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE		0	323 321	0
TOTAL GENERAL	5 439 537	5 439 537	11 071 498	11 071 498

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES	NEANT	NEANT
II- DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHÈSES	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES ENGAGEMENTS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

(en milliers de dirhams)

EXERCICE DU 01/01/16 AU 31/12/16

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION				DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MEME	VIREMENT	ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MEME	VIREMENT		
Immobilisations en non -valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	
Frais préliminaires	0	0	0	0	0	0	0	0	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0	0	0	0	0	
Primes de remboursement obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	
Immobilisations incorporelles	11 296 705	497 181	0	316 294	0	464	605 598	11 504 118	
Immobilisation en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	10 799 213	0	0	314 305	0	0	0	11 113 518	
Fonds Commercial	68 728	0	0	1 989	0	0	0	70 717	
Autres immobilisations incorporelles	428 764	497 181	0	0	0	464	605 598	319 882	
Immobilisations corporelles	59 986 140	3 268 237	0	3 543 216	248	1 430	3 253 911	63 542 003	
Terrains	950 351								

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DONNES	2016	2015
- INVESTISSEMENTS ENGAGÉS MAIS NON ENCORE RÉALISÉS	6 235 037	2 556 215
Convention d'investissements	6 235 037	0
Dont Immobilisations Engagées	2 013 525	2 556 215
	6 235 037	2 556 215
- ENGAGEMENTS PAR AVAL ET SIGNATURE AUPRÈS DES BANQUES		
Crédits documentaires	0	0
Avals et cautions	263 994	262 526
	263 994	262 526
- ENGAGEMENTS DE LOCATIONS SIMPLE (*)	17 796	16 948
	17 796	16 948
- GARANTIES DONNÉES PAR ETISALAT SUR LES FINANCEMENTS DES OPCOS :	44 310	106 174
Substitution d'IAM aux sociétés du groupe Etisalat dans des garanties données par ces dernières, dans le cadre d'opérations courantes des sociétés, rachetées » (4,15 Millions € au 31 décembre 2016 et 9,82 millions € au 31/12/2015)		
	44 310	106 174
* GARANTIES BANCAIRES		
- AT RCA :		
• Engagement d'autorisation préalable de la banque en cas de cession totale ou partielle		
• Vérification que la filiale apporte les diligences habituelles au respect de ses engagements		
• Engagement de verser à une opération d'accordéon par augmentation de capital et absorption du report à nouveau déficitaire		
AT CDI :		
• Engagement d'information préalable de la banque en cas de cession totale ou partielle		
• Vérification que la filiale apporte les diligences habituelles au respect de ses engagements		
• Faire de notre mieux pour que la filiale dispose d'une trésorerie suffisante pour régler ses échéances d'emprunt		
AT NIGER :	255 281	
• Engagement lié à la contre garantie bancaire (23 909 452 EUR) : autorisation de débit du compte IAM en principal, intérêts et accessoires en cas de mise en jeu de la contre garantie		
• Engagement de versement sur simple demande du solde qui pourrait résulter en cas d'insuffisance de provision du compte IAM)		
• Engagement d'information préalable de la banque en cas de cession totale ou partielle		
• Vérification que la filiale apporte les diligences habituelles au respect de ses engagements		
	255 281	0
- AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
- Convention de SWAP		
• Engagement de vente à termes de 120 Millions d'Euro contre 138 Millions de Dollars dans le cadre du contrat de la convention de SWAP signé avec ATW. Cet engagement à pris effet le 18/12/2015 et prendra terme le 20 /11 /2019		
- Convention d'investissement 2016		
• Engagement de création de 150 postes d'emploi directe et stable dans une durée de 36 mois		
Postes cr eés : 75		
Reliquat de l'engagement : 75		
TOTAL	6 816 418	2 941 862

(*) les contrats à durée de 2 à 15 ans avec renouvellement tacite. Le chiffre indiqué correspond à un mois de préavis en cas de résiliation

ENGAGEMENTS RECUS	2016	2015
- AVALS ET CAUTIONS	753 822	916 491
- AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS		
- Convention de SWAP		
• Engagement de vente à termes de 120 Millions d'Euro contre 138 Millions de Dollars dans le cadre du contrat de la convention de SWAP signé avec ATW. Cet engagement à pris effet le 18/12/2015 et prendra terme le 20 /11 /2019		
• Engagement d'apport de biens des œuvres sociales par l'Etat Marocain		
- Convention d'investissement		
Exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements		
TOTAL	753 822	916 491

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouti
Casablanca
Maroc

Abdelaziz ALMECHATT

83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires
Itissalat Al Maghrib « IAM » S.A
Avenue Annakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15 254 928 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 6 191 285 milliers de dirhams.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A. au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 24 février 2017

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouti
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

ABDELAZIZ ALMECHATT

Abdelaziz Almechatt
Expert-Comptable, diplômé
par l'Etat
Marocain

Abdelaziz Almechatt
Associé